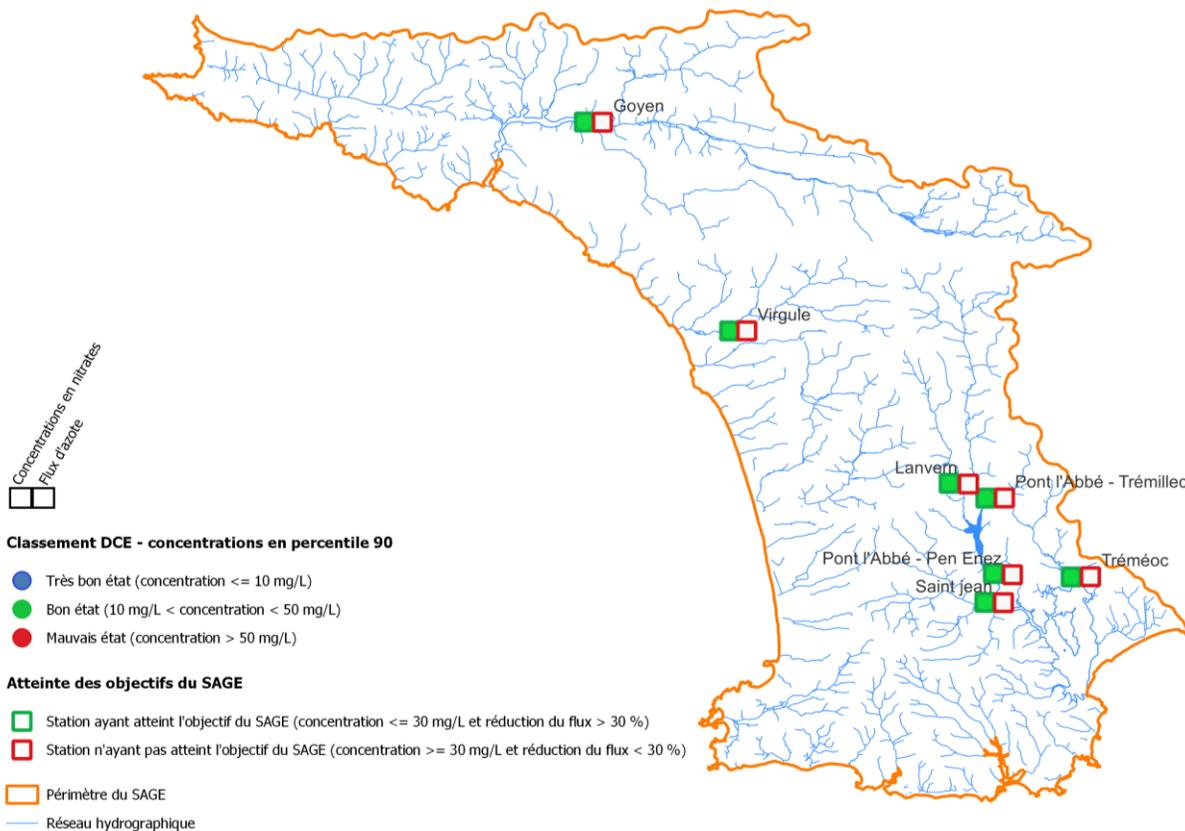




# INF'EAU

## Suivi nitrates, année hydrologique 2023-2024

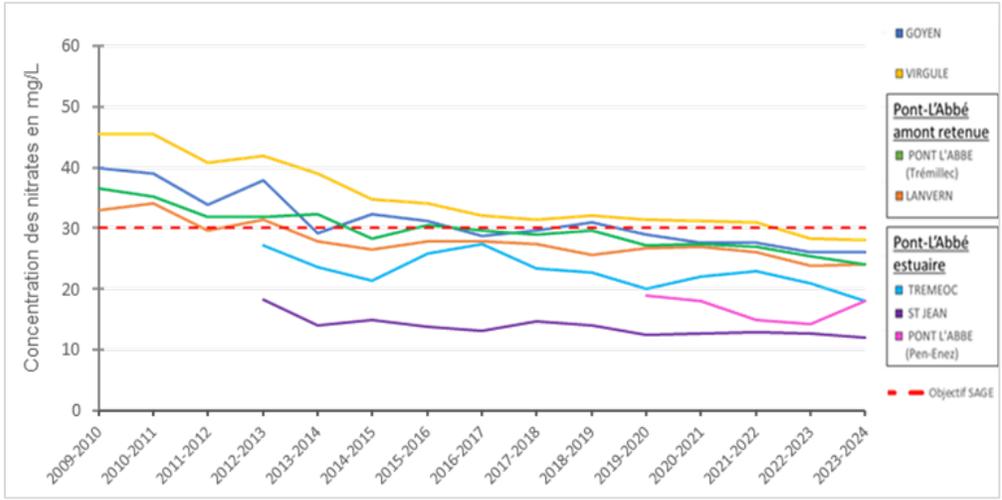


# Protocole de suivi



Maître d'ouvrage : OUESCO  
7 stations de prélèvement.  
Prélèvements mensuels calendaires.  
Analyses réalisées par un laboratoire agréé COFRAC.

# Evolution des concentrations

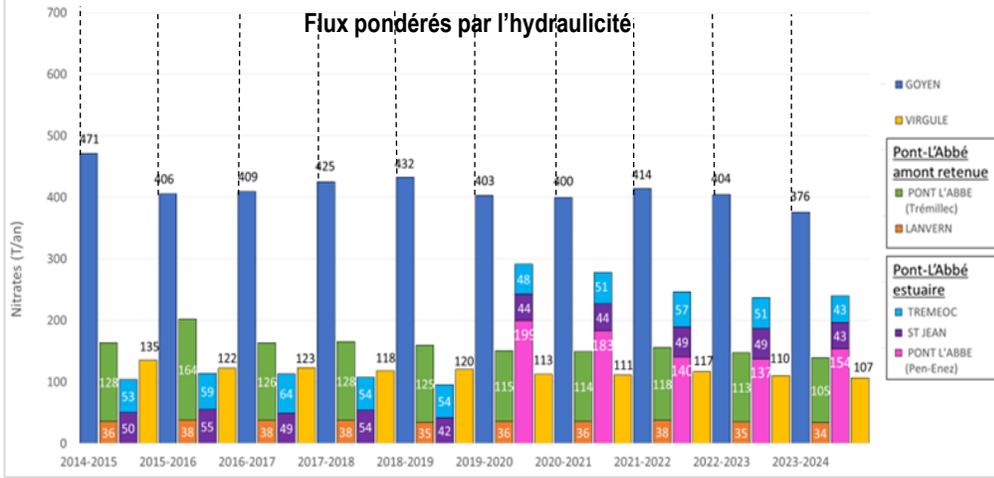
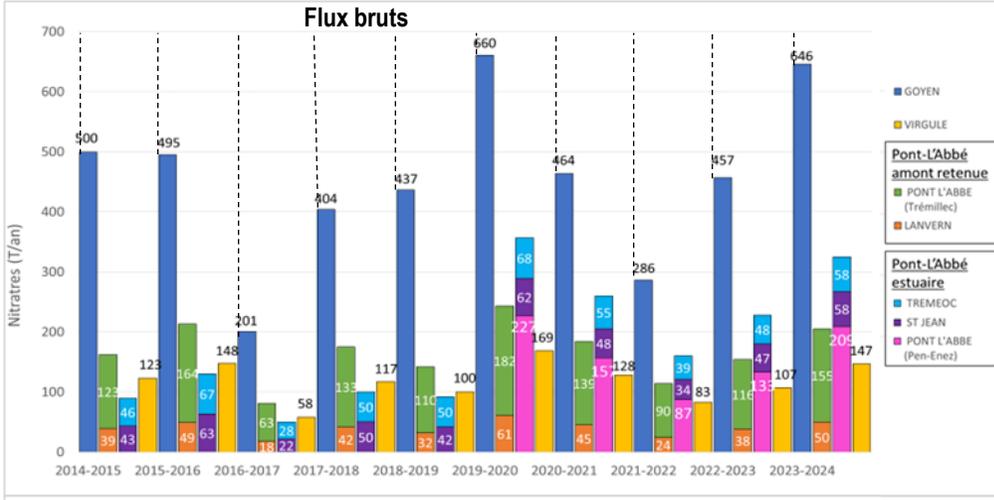


Au cours des dernières années, nous observons une baisse des concentrations avec toutefois une tendance à la stagnation depuis l'année hydrologique 2014-2015.  
En 2023-2024, pour la deuxième année, 100 % des stations présentent des concentrations moyennes inférieures à l'objectif fixé par le SAGE (30 mg/L).  
Concentration minimale : 5,4 mg/L  
Concentration maximale : 33 mg/L

# Origine des nitrates ?

Les cours d'eau sont alimentés par 90 à 95 % de l'eau provenant de la nappe (Molénat et al.1999).  
Le diagnostic du SAGE estime que 80 à 90 % des nitrates sont d'origine agricole. Leur transfert se fait principalement par lixiviation.

# Évolution des flux



Le flux brut correspond à la quantité d'azote (N lié à l'oxygène pour NO3) véhiculée par l'eau (concentration X débit).  
Le flux pondéré par l'hydraulicité permet de corriger en partie la valeur des flux bruts de l'effet de la variabilité climatique et de comparer les années entre elles.  
Sur la période comprise entre l'année hydrologique 2014-2015 et l'année hydrologique 2023-2024, la variation des flux pondérés est inférieure aux objectifs fixés par le SAGE (réduction de 30 %) sur l'ensemble des cours d'eau soit : -20% sur le Goyen, -21% sur la Virgule, -23% sur la rivière de Pont-L'Abbé (Pen Enez), -15% sur le ruisseau de Saint-Jean et -20% sur le ruisseau de Tréméoc.